

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU
20 SEPTEMBRE 2022**

Session Ordinaire

Date de la convocation : 13 septembre 2022
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 10
Quorum : 6

L'ordonnance n° 2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 ont réformé les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements. Cette réforme est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022 (art. 40 de l'ordonnance).

Modification de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales : « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe. » Il n'y a plus de compte-rendu d'affiché

Modification de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales : « ... Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public ... »

N° des délibérations	Intitulés	Résultats du vote
22 / 2022	Convention de rupture conventionnelle d'un agent	Approuvé à l'unanimité 10 voix POUR
23 / 2022	Réfection du massif végétal dans la cour de la mairie	Le choix de l'entreprise « Au Jardin Tranquille » est approuvé à l'unanimité. 10 voix POUR
24 / 2022	Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement	Approuvé à l'unanimité 10 voix POUR
25 / 2022	Devis pour l'entretien des bâtiments communaux (ménage, vitres)	Le choix de l'entreprise « Chome » est approuvé à l'unanimité. 10 voix POUR